



AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE
CONSOLIDATION
COMMISSARIAT
AUX COMPTES
FORMATION

Michel Rave
Philippe Dandon
Pierre Valette
Thierry Dumas
Jean-Luc Fumoux
Sylvain Castellani
Marie Savin

Eric Despras
Céline Fleury

ACODEGE
Association Côte d'Orienne pour le Développement
et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales

2 Rue Gagnereaux
21000 DIJON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2011

5 rue René Char - 21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55 - www.auditis.fr

Société par Actions Simplifiée d'Experts-Comptables et de Commissaires aux Comptes au capital de 500.000 €
inscrite au tableau de l'Ordre et près la Cour d'Appel de Dijon
382 535 144 RCS MACON - Siège Social : Route de Digoin - BP 36 - 71130 GUEUGNON - N° TVA intracommunautaire : FR 93 382 535 144

membre du réseau

ACODEGE

Association Côte d'Orienne pour le Développement
et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales

2 Rue Gagnereaux
21000 DIJON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2011

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ACODEGE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Provisions pour risques et charges

La note IV.5 – Provisions de l'annexe expose la nature et les mouvements sur provisions pour risques et charges. Dans le cadre de nos contrôles, nous nous sommes assurés de l'adéquation des provisions avec la meilleure estimation des risques encourus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon, le 24 mai 2012

Le commissaire aux comptes,



AUDITIS,
Représentée par Philippe DANDON

BILAN ACTIF

	Libellé	Montant brut	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010
ACTIF D'IMMOBILISATION FINANCIÈRE						
Immobilisations incorporelles :						
Frais d'établissement		14 138,97	13 894,59	243,98	543,78	
Autres immobilisations incorporelles		307 595,56	273 125,73	34 465,83	26 537,94	
Immobilisations incorporelles en cours						
Immobilisations corporelles :						
Terrains		1 122 022,64	261 630,98	860 391,66	864 431,33	
Constructions		17 006 715,33	6 706 145,77	10 100 569,56	8 254 631,74	
Institutions techniques, matériels et outillage		3 509 331,29	2 966 607,47	542 723,82	568 294,26	
Autres immobilisations corporelles		5 614 266,57	4 091 398,97	1 522 867,60	1 538 461,21	
Immobilisations corporelles en cours		401 369,65		401 369,65	2 064 539,43	
Immobilisations financières :						
Participations et créances rattachées à des participations		284 530,25		284 510,25	284 515,25	
Autres titres immobiliers		2 16,79	1 219,60	-1 02,81	-11 504,99	
Petits participations						
Autres immobilisations financières		45 873,96		45 873,96	37 913,17	
Comptes en dépôt du plan comptable officiel (à amortir)						
Comptes utilisés à contreenu (débit au lieu de crédit)						
TOTAL I		25 306 061,01	14 514 023,51	13 792 037,50	13 528 403,12	
TOTAL II					0,00	
ACTIF CIRCULAIRE						
Stocks et encours :						
Matières premières et fournitures		73 886,70	9 459,74	64 426,96	57 541,50	
Autres approvisionnements						
Fac-sceau et emballages (boîtes et services)		238 893,59		238 893,59	241 455,66	
Produits intermédiaires et finis		41 077,53		41 077,53	41 633,41	
Marchandises						
Avances et reçus versés sur commandes		6 115,73		6 115,73	30 595,09	
Créditances (2) :						
Créditances commerciales et comptes rattachés (3)		2 389 785,14		86 103,28	2 303 681,86	
Autres créances		632 205,78	3 267,57	618 033,21	541 129,51	
Valeurs mobilières de placement						
Demandes de placement		4 459 000,00		4 459 000,00	4 707 266,53	
Chargés constatés d'avance		24 526 449,45		24 526 449,45	22 884 410,00	
Chargés constatés sur commandes en cours		68 105,27		68 105,27	95 971,00	
Comptes en dépôt du plan comptable officiel (à amortir)						
Comptes utilisés à contreenu (débit au lieu de crédit)						
TOTAL III		35 417 219,49	98 830,59	32 318 683,60	30 206 111,00	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	IV					
Primes de remboursement des obligations	V					
Entet de conversion (écrit)	VI					
TOTAL ACTIF	(I+II+III+IV+V+VI)	60 723 560,20	1 461 285,10	46 110 726,00	44 134 514,12	

5, Rue René Char

21000 DIJON
Tél 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55
29

BILAN PASSIF

	Libellé	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010
FONDS PROPRIÉTÉS			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Fonds associatifs avec droit de reprise :		3 502 776,31	3 501 710,61
Dons et legs			
Subventions d'investissement sur biens renouvelables			
Réserves :			
Excédents affectés à l'investissement		4 936 580,62	4 880 149,62
Réserve de compensation		4 600 048,98	4 162 861,01
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement		2 365 748,59	2 313 748,59
Autres réserves		4 424 518,63	3 618 814,47
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		1 664 323,65	1 522 233,78
Dépenses refusées int l'autorité de tarification ou imposées bies aux financeurs			
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		1 350 178,43	3 611 068,84
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		-2 758 895,23	-2 659 563,82
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)		594 249,75	316 657,02
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées :			
Couverture du besoin en fonds de roulement		3 58 554,54	3 58 554,54
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		2 463 187,23	2 558 406,20
Réserve des plus-values nettes d'excès		3 909 902,62	3 882 916,96
Droit des propriétaires			
TOTAL I		24 060 969,79	22 955 924,26
Comptes de liaison		0,00	
TOTAL II		0,00	
Provisions pour risques		1 039 671,70	1 031 869,07
Provisions pour charges		3 134,00	33 809,43
Fonds dédiés		7 814 751,90	6 246 012,72
TOTAL III		8 917 557,60	7 311 697,22
DETTESS (3)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		2 392 962,21	3 127 569,75
Emprunts et dettes financières divers (3)		570,00	570,00
Avances et comptes reçus sur commandes en cours			
Recyclables éditeurs			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)		910 184,58	1 175 023,35
Dettes sociales et fiscales		8 755 213,07	8 391 337,24
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		193 597,10	150 797,21
Autres dettes (5)		629 759,49	610 461,27
Produits constatés d'avance		249 912,26	404 110,79
TOTAL IV		13 132 198,71	13 566 293,64
Ecrit de conversion (passif)			
TOTAL PASSIF	(I+II+III+IV+V)		
(I) Dont comptes 1201 : ... et comptes 1291 : ... résultats sous contrôle de tiers financeurs			
(2) Dont comptes bancaires courants et soldes créditeurs de banques :			
(3) Dont à moins d'un an :			
(4) Dont comptes bancaires à long terme R.314-56 du CASFE.			
(5) Dont fonds des maietres protégés et des tutelles aux investissements sociaux.			

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

30

COMPTE DE RESULTAT

	Libellé	Exercice 2011	Exercice 2010	Libellé	Exercice 2011	Exercice 2010
Ventes de marchandises				De participations et des immobilisations financières		
Production vendue :				Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	7 170,98	1 240,00
- prestations de services		2 083 049,31	2 192 067,38	Reprises sur provisions	588 101,75	420 717,59
- divers		1 169 314,66	1 103 544,70	Défenses de changes		
Chiffre d'affaires net		3 252 363,97	3 295 612,08	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	39 674,88	5 232,79
Production stockée ou déstockage de production		19 862,05	-18 772,24	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (II)	634 947,61	427 150,38
Production immobilisée		39 141 500,24	2 583 860,07	Donations aux amortissements et aux provisions		
Donations et produit de turification		36 458 076,43	910 703,11	Intérêts et charges assimilées		
Subventions d'exploitations et participations		1 423 356,12	167 178,47	Défenses négatives de change		
Reprises sur amortissements et provisions		910 703,11	7 907,46	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Transferts de charges		29 503,25	556 306,89	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	99 589,65	11 721,78
Autres produits		2 643 706,03	3 167 53,13	RESULTAT FINANCIER (III-IV)	94 817,00	94 817,00
Cotisation des adhérents		1 325,00	6 15,00	RESULTAT COURANT (I-II-III-IV)	535 357,96	332 233,38
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		46 678 795,13	46 961 561,93	Sur opérations de gestion		
Achats de marchandises		103,13	146,03	- exercices antérieurs		
Variation de stock		286 360,15	259 246,74	Sur opérations en capital		
Achats de matières premières et fournitures		-5 834,97	-3 953,52	Reprises sur provisions		
Variation de stock		104 647,97	72 733,48	- reprises sur provisions réglementées : réserve de trésorerie		
Achats d'autres approvisionnements		2 395 512,14	2 335 578,79	- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
Variation de stock		5 499 10,66	7 684 475,51	- reprises sur autres provisions		
Achats non stockés de matières et fournitures		2 673 440,81	2 633 592,01	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Services extérieurs et autres		312 720,95	265 511,03	Transferts de charges		
Impôts, taxes et versements assimilés :		22 380 053,66	22 257 768,90	Poduits exercices antérieurs		
- sur rémunérations		9 867 242,85	9 867 242,85	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (V)	358,80	358,80
- autres		1 215 327,34	1 119 896,93	Sur opérations de gestion		
Charges de personnel :		18 404,60	16 527,05	Exercice courant		
- salaires et traitements		169 850,44	346 055,52	Exercices antérieurs		
- charges sociales		72 275,36	57 681,11	Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et provisions :				Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Dotations aux amortissements :				- dotations aux provisions réglementées : réserve de trésorerie		
- des immobilisations				- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- des charges d'exploitation à réparoir				Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Dotations aux provisions :				Charges exercices antérieurs		
- sur actif circulant				TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (V)	819 637,12	1 827 409,74
- pour risques et charges d'exploitation				RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	2 285 807,77	3 491 378,57
Autres charges				RESULTAT SUR LES SOCIÉTÉS (VII)	-1 466 170,65	-1 663 968,83
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		44 854 108,34	46 912 613,43	TOTAL DES PRODUITS (I+II+IV+V+VI+VII)	48 133 379,86	49 216 22,05
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		1 324 686,79	48 948,50	TOTAL DES CHARGES (II+IV+V+VI+VII)	47 341 584,09	50 571 630,71
BENEFICE PERTE				BENEFICE PERTE	791 795,77	1 355 508,66

AUDITIS
Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON
Tél 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 46.110.726,10 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 46.678.795,13 € et dégagent un excédent comptable de +791.795,77€.

- | | |
|------|--|
| I. | Faits caractéristiques de l'exercice |
| II. | Événements postérieurs à l'exercice |
| III. | Principes, règles et méthodes comptables |
| IV. | Notes sur le bilan |
| V. | Notes sur le compte de résultat |
| VI. | Autres informations |

Après :

- réintégration des excédents demandées par les autorités de tarification pour le financement des activités 2011,
- et prise en compte des dépenses dont le financement est refusé (variation des provisions congés payés),

le résultat administratif s'établit à un excédent de + 1.058.162,14 € (cf. page 20).

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1 – FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Contrats pluriannuels d'objectif et de moyens :

L'Association a signé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec le financeur enveloppe globale annuelle. Le contrat a pris effet le 1er janvier 2011 et son terme est fixé au 31 décembre 2015.

L'année 2011 correspond également à la seconde année entière depuis la signature du CPOM siège Les taux de revvalorisation de la dotation Globalisée commune du CPOM Etat s'établissent pour l' :

- Etablissements financés par l'Assurance Maladie : + 0,75 %
- Etablissement financé par l'Etat budget BOP 157 : + 0,426 %
- Etablissement financé par l'Etat budget BOP 177 : + 0 %

AUDITIS

*Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes*

5, Rue René Char
21000 DIJON
Tél 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

Reprise des résultats antérieurs :

Les « résultats réalisés au cours des exercices antérieurs et sous contrôle des tiers financeurs » ou Ces reprises de résultat s'élèvent à un montant de 172.508,73 € pour l'année 2011 et impactent

Résultat comptable	+ 791.795,77 €
Réintégration excédents des exercices antérieurs	+172.508,73 €
Résultat comptable retraité des reprises de résultats antérieurs	+964.304,50 €

En l'absence de ces reprises d'excédents antérieurs, le résultat comptable de l'Association se serait établi à un montant de + 964.304,50 €.

Fusion absorption de l'Association PARENTHESE par l'Association ACODEGE

Le CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE MARNE a émis un arrêté de transfert d'autorisation, pour la gestion de l'établissement FERME DE LA COUEE, en date du 28 décembre 2010, au profit de l'Association ACODEGE.

L'Assemblée Générale de l'association PARENTHESE a approuvé en date du 14 avril 2011 l'opération de fusion. L'association ACODEGE a approuvé ladite fusion lors de son assemblée du 10 juin 2011.

A titre d'information, il est précisé que la fusion entre les deux Associations s'est réalisée sur les bases suivantes :

- date d'effet : rétroactivement au 1er janvier 2011
- les éléments d'actif et de passif apportés sont évalués à leur valeur comptable, tels qu'ils figurent dans les comptes de l'association PARENTHESE au 31 décembre 2010.
- les actifs apportés s'élèvent à 293.954 € et le passif pris à sa charge s'élève à 251.007 €, la valeur nette desdits apports s'établit à un actif de 42.947 €.

II – EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Aucun événement significatif postérieur à l'exercice n'est à relever.

III – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Référentiel et principes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises.

Les conventions générales comptables ont été appliquées selon les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels et dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations modifié par le règlement n°2004-12 du 23 novembre 2004 du comité de la réglementation comptable ;
- du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification du 12 décembre 2007 introduisant de nouvelles modifications à la nomenclature comptable en créant, modifiant ou supprimant des comptes ;
- de l'arrêté du 14 novembre 2003 qui définit la nouvelle nomenclature comptable applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés à compter du 1er janvier 2005. Cette dernière se substitue à l'instruction 87-67 du 16 mars 1987, communément désignée M21 bis ;
- de l'arrêté du 12 décembre 2007 introduisant de nouvelles modifications à la nomenclature comptable en créant, modifiant ou supprimant des comptes ;
- de l'avis n°2007-05 du 4 mai 2007 du conseil national de la comptabilité qui abroge l'instruction M21 bis ;
- de l'arrêté du 12 novembre 2008 qui étend l'application de l'instruction M22 aux établissements et services privés à but non lucratif gérés par des associations et fondations.

AUDITIS

*Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes*

**5, Rue René Char
21000 DIJON**

Tél 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

Il a été également tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs des prestations et notamment lorsque ceux-ci affectent en fonds dédiés une partie des résultats sous leur contrôle.
Ils sont constitués via le crédit du compte de provision de fonds dédiés concerné et le débit du compte 1.15 « Résultat sous contrôle de tiers financeurs » sans passer par le compte de résultat de l'exercice.

Les correctifs apportés figurent dans le détail des mouvements des fonds dédiés (cf. III-6) ou provisions réglementées (cf. III-5).

2. Informations relatives aux changements de méthodes

Aucun changement de méthode n'a été réalisé sur l'exercice.

3. Modes et méthodes d'évaluation appliquées

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

3.1 Valorisation des contributions volontaires

Sont valorisés à ce titre :

- les apports de travail (bénévoles) au montant horaire charges sociales et fiscales comprises correspondant à la rémunération prévue pour la qualification déterminée par la Convention Collective à l'indice le plus faible ;
- les heures effectuées par les personnels détachés de l'Education Nationale qui ne perçoivent qu'un forfait ou une indemnité de logement par l'ACODEGE, à un salaire équivalent à ce que percevrait une personne de même qualification, à l'indice le plus faible de la Convention Collective, charges fiscales et sociales comprises, déduction faite des coûts réels de ces personnes. Il en est de même pour les heures normales effectuées par le personnel détaché de l'Education Nationale percevant une rémunération uniquement pour des heures supplémentaires.
- les mises à disposition de biens à la valeur locative théorique des biens mis à disposition gratuitement ce qui exclut les biens mis à disposition sous forme de bail emphytéotique, soit :
 - ⇒ le terrain de 4 ha au 18 Rue St Vincent de Paul à DIJON (IME STE ANNE)
 - ⇒ les locaux situés au 3 Rue Maurice Ravel à DIJON occupés par le SAS.

En sont exclus :

- le temps passé par les Administrateurs dans l'exercice de leurs fonctions.

Les contributions volontaires n'ont pas été enregistrées en comptabilité et figurent en valeur uniquement dans l'annexe en partie VI – Autres informations.

Nota : Ces contributions ne représentent aucun flux financier pour l'Association et, en particulier, les apports en temps ne donnent lieu à aucune rémunération de la part de l'ACODEGE, seule une indemnité de déplacement peut être payée aux bénévoles.

3.2 Fonds dédiés pour départs en retraite

Afin de ne pas créer de distorsion entre les comptes administratifs de ses établissements et ses comptes sociaux, l'ACODEGE n'a pas retenu la méthode préférentielle de comptabilisation des Indemnités de départ en retraite (IDR) en provision au bilan mais applique la méthode de comptabilisation en annexes au titre des engagements hors bilan (cf § VI engagements hors bilan : IFC).

Toutefois, depuis 2009, l'association date, en vertu des règles propres de financement de ses établissements, un « fond dédié retraite », dont le montant est fixé dans le respect des bases de négociation établies avec les financeurs :

- dans les procédures budgétaires pour les établissements sous tarification classique,
- dans les contrats CPOM pour les autres établissements.

Le montant du « fond dédié retraite » a été porté à 2.840.485 € au 31/12/2011 contre 2.556.751 € au 31/12/2010.

Ce montant, ne répond pas aux règles classiques de calcul des IFC (dont indication est donnée dans la partie des engagements hors bilan déjà mentionnée).

Le « fond dédié retraite » couvre, à ce jour, le coût des départs au-delà de 2013 (dernière année du CPOM ARS) et au-delà de 2015 (dernière année du CPOM CONSEIL GÉNÉRAL), soit 50,3 % du passif social IFC total (contre 48% au 31/12/2010).

Les contrats CPOM ARS et Conseil Général étant muets sur une méthodologie à retenir comme sur des montants précis, la méthodologie retenue en 2011 a été la même qu'en 2010. Elle se base sur celle ayant servi de base aux négociations AUDITIS - Expertise Comptable aux Comptes

les salariés sur les 5 années à venir selon un principe de départ à la retraite à 60 ans, sans prise en compte de la réforme de retraites parue au J.O. le 10/11/2010,

qui aurait eu pour effet, non négocié, d'en diminuer le montant.

AUDITIS
Audit - Conseil - Expertise Comptable aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

3.3 Autres postes

3.3.1 Provisions pour dépréciation

O Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage. En l'absence de décomposition, les durées d'amortissements sont les suivantes :

- Agencements et aménagements des constructions de 10 à 15 ans
- Matériel et outillage de 5 à 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique de 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau de 7 à 10 ans

Pour les biens faisant l'objet d'une approche par composants, les durées d'amortissements sont les suivantes :

- Constructions et composants : de 10 à 50 ans

Soit, plus particulièrement (en années) :

Durée :

Structure	50 ans
Aménagements	10 ans
Menuiseries extérieures	25 ans
Chauffage	25 ans
Ascenseur	15 ans
Etanchéité	15 ans
Ravalement	15 ans
Électricité	25 ans
Plomberies sanitaires	25 ans
Parkings	15 ans

A compter du 1^{er} janvier 2011, les travaux immobiliers en cours de réalisation, pour lesquels l'Association n'est pas le maître d'œuvre, sont comptabilisés à la clôture de l'exercice directement au débit des comptes d'immobilisations. Aucune production immobilisée n'a donc été comptabilisée sur l'exercice 2011.

O Stocks

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

O Crédits

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits finis sont valorisés au prix de vente après déduction d'une marge bénéficiaire théorique de 10 %. Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure soit au cours du jour, soit à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente.

O Crédances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

O Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti.

AUDITIS
Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON
Tél 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

IV – NOTES SUR LE BILAN

2. Actif circulant

1. Actif immobilisé

Mouvements de l'exercice

IMMOBILISATIONS	Valeur Brute en début d'exercice	Fusion avec la Ferme de la Coude	Augmentations	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice
Frais d'établissement	14 139	-	20 147	-	14 139
Autres immob. incorporelles	289 735	139	20 147	1 425	307 596
Immobilisations incorporelles	302 874	139	20 147	1 425	321 735
Terrains	1 094 897	-	27 126	-	1 122 023
Constructions	14 690 286	1 076	2 386 709	71 339	17 006 715
Inst.Tech.,Matériel Outil,Ind.	3 390 866	34 664	121 714	37 932	3 509 331
Autres immob. corporelles	5 118 839	111 694	422 936	239 202	5 614 267
Immobil. corporelles en cours	2 055 489	-	663 738	2 317 857	40 1370
Avances et acomptes	9 050	-	10 559	19 609	-
Immobilisations corporelles	26 559 429	147 434	3 632 782	2 605 939	27 653 706
Participations	284 515	-	15	-	284 530
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité portefeuille	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	217	-	-	217	-
Prêts	-	-	-	-	-
Autres immob. financières	37 933	-	10 640	2 699	48 674
Immobilisations financières	322 665	-	10 655	2 699	330 621
TOTAL	27 184 968	147 573	3 663 584	2 690 064	28 302 061

Tableau des amortissements

IMMOBILISATIONS	Amortissements en début d'exercice	Fusion avec la Ferme de la Coude	Augmentation	Diminution	Amortissements en fin d'exercice
Frais d'établissement	13 595,19	-	299 80	-	13 894,99
Autres immob. incorporelles	262 197,20	139,00	12 214,92	1 425,39	273 125,73
Immobilisations incorporelles	275 792,39	139,00	12 514,72	1 425,39	287 000,72
Terrains	230 465,47	-	31 165,51	-	261 630,98
Constructions	6 435 617,01	196,05	537 347,48	67 015,57	6 906 145,77
Inst.Tech.,Matériel Outil,Ind.	2 822 591,88	19 982,76	161 210,76	37 157,93	2 966 607,47
Autres immob. corporelles	3 780 377,77	54 103,42	473 068,87	216 171,19	4 001 308,07
Immobilisations corporelles	13 268 052,15	74 205,13	1 202 872,62	320 344,69	14 255 783,49
TOTAL	15 544 844,52	74 402,13	1 215 522,34	321 770,08	14 512 003,91

2. Echéance des créances

CREANCES	Montant Brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	45 874		
Prêts			45 874
Autres immobilisations financières			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Créances usagers et comptes rattachés	2 389 785	2 388 785	
Autres créances	622 206	622 206	
Charges constatées d'avance	68 705	68 705	
TOTAL	3 126 570	3 080 696	45 874
(1) Montant :			
- Prêts accordés cours d'exercice			
- Rembours, obtenus cours d'exercice			
Produits à recevoir			
Créances rattachées à des participations			
Autres immob. financières			
Créances usagers et comptes rattachés			
Autres créances			
Disponibilités			
TOTAL			
Créances rattachées à des participations			
Autres immob. financières			
Créances usagers et comptes rattachés			
Autres créances			
Disponibilités			
TOTAL			
Créances rattachées à des participations			
Autres immob. financières			
Créances usagers et comptes rattachés			
Autres créances			
Disponibilités			
TOTAL			

3. Comptes de régularisation Actif

AUDITORS constatées d'avance (uniquement d'exploitation) : **68.705,27 €**
Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

S, Rue René Char
21000 DIJON

Tél 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

4. Fonds Associatifs

Fonds propres

Les fonds propres de l'Association s'élèvent à 24 060 970 € au 31 décembre 2011 et se répartissent comme suit :

- 19 881 741 € sont attribuables aux établissements sous contrôle des financeurs
- 4 179 229 € sont attribuables aux établissements en gestion libre.

	Gestion libre	Sous contrôle financeurs
	266 536,65	3 236 239,66

4. ME 83%

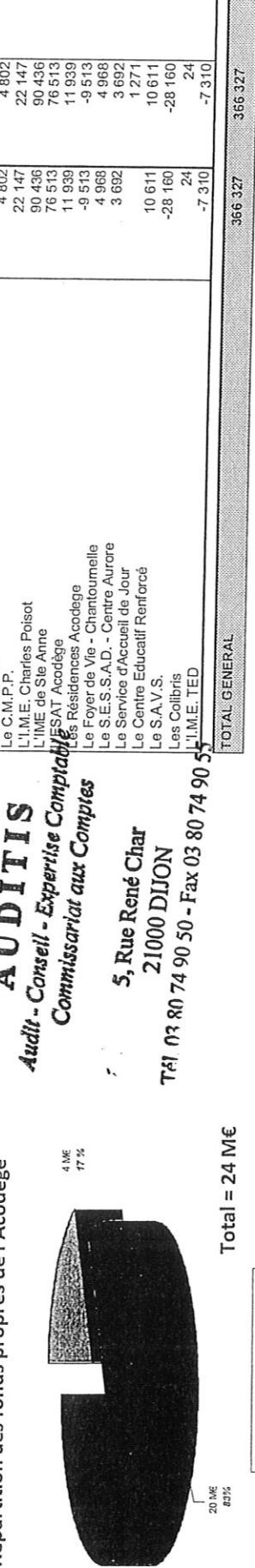
	Gestion libre	Sous contrôle financeurs
Réserves :		
Excédants affectés à l'investissement	1 525 933,68	10 658 963,04
Réserves de compensation	594 447,01	4 342 133,61
Excédants affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	218 118,49	241 930,39
Autres réserves	641 571,77	2 299 590,82
	649 210,41	3 775 308,22
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 838 184,29	-173 860,69
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	-25 337,22	1 375 513,55
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-186 588,83	-2 572 536,40
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	239 365,75	561 430,02
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 1358,72	559 891,03
Provisions réglementées :		
Couverture du besoin en fonds de roulement	495 545,52	6 236 098,87
Amortissements déprécatiories et provisions pour renouvellement des immobilisations	5 500,00	353 054,54
Réserves des plus-values nettes d'exploitation	328,16	2 462 459,07
Droits des propriétaires	489 717,36	3 420 183,26
TOTAL	4 179 228,56	19 881 741,18

4. ME 77%

	Gestion libre	Sous contrôle financeurs
Réserves :		
Excédants affectés à l'investissement	1 525 933,68	10 658 963,04
Réserves de compensation	594 447,01	4 342 133,61
Excédants affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	218 118,49	241 930,39
Autres réserves	641 571,77	2 299 590,82
	649 210,41	3 775 308,22
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 838 184,29	-173 860,69
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	-25 337,22	1 375 513,55
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-186 588,83	-2 572 536,40
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	239 365,75	561 430,02
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 1358,72	559 891,03
Provisions réglementées :		
Couverture du besoin en fonds de roulement	495 545,52	6 236 098,87
Amortissements déprécatiories et provisions pour renouvellement des immobilisations	5 500,00	353 054,54
Réserves des plus-values nettes d'exploitation	328,16	2 462 459,07
Droits des propriétaires	489 717,36	3 420 183,26
TOTAL	4 179 228,56	19 881 741,18

4. ME 83%

Repartition des fonds propres de l'Acodège



Total = 24 M€

Suivi des réserves pour projets associatifs

LIBELLE	Solde en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde en fin d'exercice
Valeur du patrimoine intégré	250 003	543	-	250 546
Réserve pour projet associatif	395 034	-	395 034	
TOTAL	645 037	543	-	645 580

Détail des différences de prises en charge et autres dépenses non opposables

Différences de prises en charges (hors congés payés et amortissements comptables excédentaires)
- compte 119800 -

Au Durée	31-déc-11 12 mois	31-déc-10 12 mois	Variation
		165 371	165 371	
		-6 132	-6 132	
		12 997	12 997	
		3 826	3 826	
		16 174	16 174	
		732	732	0
		1 957	1 957	
		6 410	6 410	
		-29 304	-30 575	
		41 223	41 223	
		-27 296	-27 296	
		4 802	4 802	
		22 147	22 147	
		90 436	90 436	
		76 513	76 513	
		11 939	11 939	
		-9 513	-9 513	0
		4 968	4 968	
		3 692	3 692	
		1 271	1 271	
		10 611	10 611	
		-28 160	-28 160	
		24	24	0
		-7 310	-7 310	0
		TOTAL GENERAL	366 327	366 327

Gestion libre ■ Sous contrôle financeurs

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

Total = 24 M€

Autres dépenses non opposables aux financeurs
- comptes 116-

Compte	116100 Amortissements comptables	116200 Dépenses pour congés payés : encours au 31 décembre 2011	116800 Différence de prise en charge
Libellé			
Association			
Direction Générale	121 172		
Service Médical	65 942		
SAEMO	130 446		
Service d'AGBF	50 361		
Service des Enquêtes Sociales	16 258		
Service d'investigation et d'Orientation Educationne	56 915		
Les Chenevières	175 942		
Centre Educatif - INPACTE +SAS	267 201		
Résidence Harriot	16 943		
La Prévention Spécialisée	128 073		
Le C.A.M.S.P.	34 104		
Le C.M.P.P.	102 493		
L.I.M.E. Charles Poisot	63 408		
L'I.M.E. de Ste Anne	93 933		
L'ESAT Ste Anne	265 819		
Les Résidences Acodage	148 505		
Le Foyer de Vie - Chantourmelle	39 387		
Le S.E.S.A.D. - Centre Aurora	166 013		
La Ferme e la Couée	163 099		
Le Centre Educatif Renforcé	46 047		
Le S.A.V.S.	67 091		
Les Colibris	17 753		
FAM Yesvrotte	30 034		
L.I.M.E. TED	78 895		
	14 167		
TOTAL GENERAL	343 011	2 286 478	117 406

Détail des résultats comptables et administratifs

	Etablissements	Résultat comptable au 31/12	Var CP	Autres reprises	Reprise de résultat au budget 2010/100%	Résultat administratif
Autofinances		426 192,85				
1 Association		0,00				
2 Direction Générale		0,00				
3 Service médical		6 331,44				
22 Apel OP		-17 408,73				
53 PAJ		-7 925,47				
50 JUCC		-159,49				
47 CDN		-182 063,08				
Total autofinances		224 068,52				
Financement CG COTE D'OR		95 605,22				
4 SAEMO		11 775,34				
9 Chenevières SAEMO+SSAF		85 505,22				
11 INPACTE +SAS		29 194,80				
14 Prevention		17 919,11				
24 Résidences		-25 339,87				
25 Espace socio-culturel		6 709,42				
30 AMARE		16 533,83				
27 Chantourmelle		-19 320,86				
43 SAVS		90 080,93				
51 FAM Versoce hébergement		-11 852,74				
16 CARSP PART CG		33 086,15				
Total financement CG HAUTE MARNE		NA				
Financement CG HAUTE MARNE		-61 014,29				
32 Ferme de la Couée		-182 249,16				
Total financement CG HAUTE MARNE		-48 216,63				
Financement P.J.U		446 265,84				
6 Enquêtes		-12 461,50				
7 SIOE		-114 054,59				
42 CER		-102 409,51				
Total financement P.J.U		2 705,22				
Financement CAF		4 072,16				
5 AGIF		16 880,64				
13 Hemeac		-1 291,25				
20 Etabl Accépha		-22 005,47				
Total financement ETAT(BOP 157+177)		3 082,69				
CAMS consolidé CG+ARS		-16 013,66				
16 CAMP		-42 413,13				
17 IME ICP		65 596,56				
19 IME Ste Anne		103 097,44				
60 ENSE OPPE DEGE ARS		198 090,17				
29 SESSAD		224 666,92				
31 SAIP		44 048,24				
51 FAM Versoce hébergement		-16 013,66				
52 IME TED		95 516,66				
Total financement ARS CGPOM		-18 310,66				
49 Colibris		-24 895,04				
Total financement ARS HOUSCGPOM		-46 020,18				
Total financement ARS		-5 394,87				
TOTAL GENERAL ACODEGE		791 795,77				
		106 936,82				
		43 079,18				
		472 508,73				
		1 058 102,14				

AUDITIS
Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON
Tél 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

5. Provisions

6. Fonds dédiés

Situations et mouvements	Montant en début d'exercice	Augmentation par dotations de l'exercice	Diminution par reprises de l'exercice	Fusion avec la Cofide	Réfus de PEC sur CA 2010	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées						
Provisions pour risques	6 799 677	29 154	97 387		6 731 644	
Provisions pour charges	1 031 859	169 050	119 848	17 800	1 099 072	
Provisions pour dépréciation	33 809	-	31 575	900	3 134	
Provisions immo financières	96 102	18 405	15 755	-	98 831	
TOTAL	7 973 459	217 409	264 566	19 700	-	7 934 300
Dont dotations et reprises :						
- exploitation						
- finanç. - exceptionnelles						
	188 255	187 178	-			
	20 154	97 387				

(1) 233.700 € affectés à l'extension du plateau de l'AMCP
 (2) 160.200 € affectés à l'évaluation du terrain
 (3) 301.720 € affectés à l'entretien du site
 (4) 30.678 € affectés à l'entretien et au nettoyage des immeubles de l'INAE, Versailles

Au 31/12/2011, les provisions réglementées s'élèvent à 6 732 K€ et sont constituées des provisions réglementées suivantes :

- ✓ 359 K€ : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR
- ✓ 2 457 K€ : provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations
- ✓ 3 910 K€ : provisions réglementées réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé

✓ 6 K€ : amortissements dérogatoires.

Au 31/12/2011, les provisions pour risques s'élèvent à 1 100 K€ et sont destinées à couvrir les risques suivants :

- ✓ 804 K€ : provisions pour litiges
- ✓ 296 K€ : provisions pour risques divers

Au 31/12/2011, les provisions pour dépréciations s'élèvent à 99 K€ et sont destinées à couvrir les risques suivants :

- ✓ 90 K€ : provision pour dépréciation de créances
- ✓ 9 K€ : provision pour dépréciation des stocks

À U D I T I S

Audit - Conseil - Expertise Comptable

Commissariat aux Comptes

Degré d'exigibilité du passif			
DETTEs	Montant Brut	Échéance à moins 1 an	Échéance à plus 5 ans
Emprunts obligataires			
Emprunts (2) et dettes auprès des établiss. de crédit :	2 392 962	242 906	1 292 417
Emprunts et dettes financières divers (2)	570	570	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	910 185	910 185	
Dettes fiscales et sociales	8 755 213	8 755 213	
Dettes immobilisées et comptes rattachés	193 597	193 597	
Autres dettes	629 759	629 759	
Produits constatés d'avance	249 912	249 912	
TOTAL	13 132 198	10 982 142	857 640
(2) Apport emprunt suivi à fusion Parenthèse	74 964		
(2) Empr. souscrit cours exercice	0		
Empr. rembours. cours exercice	805 120		
Solde créditeur de banque			

Charges à payer

Charges à payer inclus dans les postes du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	8 038
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès établ. crédit (2)	268 866
Emprunts et dettes financières divers(3)	4 259 204
Avances et acomptes reçus/s/ commandes en cours	38 268
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 268
Dettes fiscales et sociales	0
Dettes s/immobilisations et cpties rattachées	0
Autres dettes	0
TOTAL	4 574 376

8. Compte de régularisation PASSIF

Produits constatés d'avance.....

249 912 €

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Résultat d'exploitation

Transfert de charges d'exploitation

Nature du produit	Montant
Allègement de charges sociales	488 381
Indemnités d'assurance	29 503
TOTAL	518 385

Baisse de 36 K€ des réductions Fillon entre 2010 et 2011.

2. Résultat exceptionnel

Détail des produits exceptionnels (hors comptes 789 de reprise de fonds dédiés)

Produits exceptionnels sur opérations de gestion:

Divers produits exceptionnels sur opérations de gestion

Produits exceptionnels sur opérations en capital :

Produits sur vente d'éléments d'actifs
QP de subventions d'invest. virée au résultat de l'exercice

Reprises sur provisions et transfert de charges:

Reprise des provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations
Reprise de la provision pour différence sur réalisation d'élément d'actif

TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

204 159

A U D I T I S
Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes


5, Rue René Char
21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 54

Détail des charges exceptionnelles (hors comptes 689 de dotations fonds dédiés)

VI – AUTRES INFORMATIONS

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion :

Pénalités et amendes fiscales
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion

Charges exceptionnelles sur opérations en capital :

Valeur comptable nette des immobilisations cédées
Autres charges exceptionnelles

Dotations aux amortissements et provisions :

- Dotation en provision pour renouvellement des immobilisations
- Dotation aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé
- Dotation aux amortissements dérogatoires

TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

62 917

Bilan au 31/12/2011		Bilan au 31/12/2010		Échéancier des immobilisations		Prévisions de financement	
Immobilisations incorporelles nées	34 314,93	27 081,72	34 710,41	74 416 535,17	8 942 567,71	9 711 256,71	
- Terroir	1 069 761,11	1 074 876,40	1 122 023,54	17 060 715,75	3 096 031,97	3 532 518,75	
- Concessions	12 227 712,08	14 670 258,75	17 597 331,50	3 597 130,50	306 657,52	340 349,75	
- Immobilisations mobilières et en utilisages	5 169 701,22	5 318 824,98	5 614 266,57	1 026 000,00	2 553 329,74	2 657 390,56	
- Autres immobilisations temporaires	1 914 75,34	2 064 529,43	40 369,65	1 000 000,00	5 932,23	5 932,23	
Immobilisations financières	40 369,65	26 081,10	25 081,10	1 370 000,00	6 147,22	6 147,22	
Amortissements comparables exercerables différés (2)	243 511,24	340 011,24	343 011,24	420,00	576,00	576,00	
Charge à l'héritage							
Autres	37 602,85	45 602,85	45 602,85	Autres immobilisations temporaires et qualifiées	6 200 232,27	6 235 617,01	6 266 145,77
Concurrence dans le secteur d'investissement				Autres immobilisations temporaires	3 879 324,46	4 010 843,74	4 266 627,47
TOTAL LI.	22 227 712,08	27 252 1 081,27	28 263 615,13	435 772,00	3 475 310,51	3 529 795,49	(31,12)
PERIOD DE RÉTENTION D'INVESTISSEMENT NÉGATIF (1)	1 325 508,66	1 325 508,66	1 325 508,66	435 772,00	3 475 310,51	3 529 795,49	(31,12)
ACTIFS DE PROPRIÉTÉ	Report à nouveau difficile (4)	85 003,35	125 640,93	342 721,17	Exercice du paiement affecté à la conversion du BFR	2 671 301,13	2 721 201,13
Résultats difficiles (4)					Relevé de compensation	446 428,01	460 848,38
Droits acquis par les biens non propulsifs (5)					des difficultés		
Autres					de compensation des charges d'exploitation	1 613 523,73	1 613 523,73
TOTAL LI.V.	15 003,35	15 003,35	14 481 148,71	435 772,00	1 613 523,73	1 613 523,73	(16 514 555,26)
PERIOD DE RÉTENTION D'EXPLOITATION POSITIF (LI - VI)	15 003,35	15 003,35	14 481 148,71	435 772,00	1 613 523,73	1 613 523,73	(16 514 555,26)
PERIOD DE RÉTENTION NET GLOBAL POSITIF	62 917	62 917	59 421 569,67	435 772,00	1 613 523,73	1 613 523,73	(59 421 569,67)
X. VARIANTE D'EXPLOITATION							
Stocks	342 229,52	328 140,40	353 157,53	1 022 190,07	1 175 523,42	910 184,38	
Avances et éléments servis	3 971,45	30 559,59	6 115,75	7 375 541,47	7 375 541,47	7 375 541,47	
Organismes pour l'environnement	4 927 916,60	2 387 785,14	177 142,19	262 045,72	294 325,72	1 225 227,30	
Crédits divers et emprunts	306 787,41	138 503,56	29 785,27	61 765,13	93 182,52	93 182,52	
Charges incorporelles en cours-vieilles (6)	86 421,17	95 971,40	68 705,27	80 626,53	96 181,72	96 181,72	
Charges incorporelles en cours-nouvelles	2 023 421,20	2 293 253,14	2 298 477,00	558 829,54	484 101,79	249 712,20	
Dépenses pour exercices postés (7)	443 375,20	469 318,53	477 379,40	149 539,71	144 111,24	140 223,61	
Autres					Comptes de clôture d'exploitation	38 227,63	367 621,18
Comptes de clôture d'exploitation						371 516,63	
TOTAL VI.	0,00	0,00	8 000	435 772,00	1 613 523,73	1 613 523,73	(8 000)
RESUME EN FONDS DE MOUTIENNE (VI + VII)	5 979 365,24	16 423 457,24	5 711 043,45	10 409 238,69	10 409 238,69	10 409 238,69	(8 000)
Liabilités							
Valeurs mobilières de placement	23 343 532,00	23 343 532,00	23 343 532,00	4 450 000,00	139 783,73	191 971,10	
Dépenses					Transferts d'immobilisations	215 255,78	59 402,86
Autres					Comptes de clôture d'exploitation	102 812,11	58 621,19
TOTAL VII.	5 979 365,24	16 423 457,24	5 711 043,45	10 409 238,69	10 409 238,69	10 409 238,69	(8 000)
EXCEDENT DE FINANCIEMENT D'EXPLOITATION (VI - VII)	5 979 365,24	16 423 457,24	5 711 043,45	10 409 238,69	10 409 238,69	10 409 238,69	(8 000)
Compte de résultat financier					Comptes de clôture d'exploitation	421 270,00	220 671,14
TOTAL VIII.	5 979 365,24	16 423 457,24	5 711 043,45	10 409 238,69	10 409 238,69	10 409 238,69	(8 000)
EXCEDENT DE FINANCIEMENT D'EXPLOITATION (VI - VIII)	5 979 365,24	16 423 457,24	5 711 043,45	10 409 238,69	10 409 238,69	10 409 238,69	(8 000)
RESUME EN FONDS DE MOUTIENNE (VI + VIII)	5 979 365,24	16 423 457,24	5 711 043,45	10 409 238,69	10 409 238,69	10 409 238,69	(8 000)
RESUME EN FONDS DE MOUTIENNE (VI + VII + VIII)	5 979 365,24	16 423 457,24	5 711 043,45	10 409 238,69	10 409 238,69	10 409 238,69	(8 000)

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes



S, Rue René Char

21000 DIJON

Tél 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 54

2. Engagements Financiers

Crédit bail

Immobilisations en crédit-bail					
Postes du bilan	Cout d'entrée	Dontations aux amortissements de l'exercice cumulées	Valeur nette		
Terrains					
Constructions	6 962,00	1 331,36	6 962,00		
Installations, techniques, matériel et outillage	227 161,07	39 203,67	129 639,45	97 521,62	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
TOTAUX	234 123,07	40 535,03	129 639,45	104 483,62	

Engagements de crédit bail						
Postes du bilan	Redevances payées de l'exercice	Redevances restant à payer jusqu'à 1 an	Prix d'achat résiduel + 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	Prix d'achat résiduel
Terrains						
Constructions						
Installations, techniques, matériel et outillage	1 771,56	1 771,56	5 314,68	7 086,24	83,27	
Autres immobilisations corporelles	47 246,53	151 916,34	40 844,22	65 845,27	106 689,49	8 846,25
Immobilisations en cours						
TOTAUX	49 012,09	151 916,34	42 615,78	71 159,95	113 775,73	8 929,52

Indemnités de fin de carrière

Etant tout d'abord rappelé que des précisions importantes sur les IFC figurent au § 3.2 de l'annexe, le montant de l'engagement IFC de l'ACODEGE est estimé à 5.644.343 € au 31/12/2011.

La méthode retenue dans le cadre de l'évaluation des coûts de retraite est la méthode des unités de crédit protégées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les hypothèses mises en œuvre dans l'évaluation sont directement liées aux comportements sociaux et démographiques de la population étudiée. Elles traduisent les rapports économiques existant entre certains facteurs. Elles se décomposent principalement en variables économiques et en variables démographiques.

Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- Taux d'inflation : 2,40 %
- Taux de rendement (OAT) : 3,25 %
- Revalorisation des salaires :
 - cadres : 2 %
 - non cadres 2 %
- Age de départ à la retraite : 60 ans

L'indemnité de départ en retraite est déterminée à partir de la convention collective de 1966.

Compte tenu des données de l'Association, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation net d'inflation de 0,830078 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2011 s'élève à 5.644.342,76 euros.

Tranches d'âges	Engagements à moins d'un an	montant
⇒ + 59 ans		
⇒ de 54 à 59	1 à 5 ans	588 881
⇒ de 50 à 53	6 à 10 ans	951 084
⇒ de 40 à 49	11 à 20 ans	1 421 790
⇒ de 30 à 39 ans	21 à 30 ans	1 723 652
⇒ moins de 30 ans	plus de 30 ans	836 653
	Engagement total	5 644 343

AUDITIS
Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
 21000 DIJON
 Tél 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

Autres engagements financiers hors bilan

Nature de la garantie donnée		Montant garantie
Sûretés réelles		
Nantissement		
Direction Générale Emprunt Crédit Mutuel de 228 674 € échéance 30/04/2021	82 703,31	
Institut Charles Poisot Emprunt BNP de 900 000 € échéance 15/09/2025	450 000,00	
SESSAD Emprunt Caisse d'Epargne de 573 224 € échéance 05/07/2037	340 212,33	
Total	872 915,64	
Hypothèques		
Association Acadége Emprunt Crédit Mutuel de 574 000 € échéance 25/10/2039	400 000,00	
In pacte Emprunt Crédit Mutuel de 274 500 € échéance 31/10/2022	193 874,30	
Total	593 874,30	
Autres sûretés		
Cautions sur emprunts		
ESAT Acadége Emprunt CDC 2001 de 457 347 € échéance 01/06/2016	211 997,34	
Résidences Emprunt Crédit Foncier de 172 161 € échéance 30/07/2012	37 938,94	
Total	249 936,28	
TOTAL		1 716 776,22

3. Estimation des contributions volontaires

- personnel détaché..... 316 632 €
 - mises à disposition 0 €
- soit un total de..... 316 632 €

4. Remunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, la 1^{ère} Vice-Présidente et le 2^{ème} Vice-Président ne perçoivent aucune rémunération pour leur fonction.

5. Remunerations des directeurs

L'ensemble des rémunérations servies aux directeurs des établissements est conforme à la Convention Collective applicable à l'Association.

AUDITIS
*Audit - Conseil - Expertise Comptable
 Commissariat aux Comptes*

5, Rue René Char
 21000 DIJON
 Tel 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 54